

## **Les « Jardins d'Issole »**

Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 31/03/2023, Salle du Moulin à huile, à la Roquebrussanne, à partir de 18h00.

### **1- Quorum**

Considérant que 16 adhérents étaient présents et 04 procurations données, soit 20 votants, pour 42 adhérents à jour de leur cotisation au 31/03, le quorum est atteint.

### **2- Propositions pour la fusion absorption avec les « Jardins des Oliviers »**

Après un bref exposé des circonstances qui ont conduit à son étude de faisabilité, les conditions dans lesquelles la fusion absorption des « Jardins des oliviers » avec les « Jardins d'Issole » sont proposées au vote des adhérents, sachant que ceux des « jardin des Oliviers » s'étaient déjà prononcés favorablement lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 26/02/2023, à Néoules

Ces conditions se résument comme suit :

- \*Les adhérents des « Jardins des oliviers » deviennent adhérents des « Jardins d'Issole ».
- \*L'association « Jardins des oliviers » est dissoute par fusion absorption avec les « Jardins d'Issole » et devient une des activités de cette association sous la dénomination « Jardins partagés de Néoules » avec un règlement intérieur dédié à ses activités
- \*ce faisant, toutes les activités développées au sein des « Jardins d'Issole » sont partagées et tous les actifs, ressources, moyens, compétences et connaissances sont mutualisés.
- \*Marilyn MOMON pose sa candidature comme membre du Collège des Animateurs des « Jardins d'Issole » afin de prendre en charge l'animation des jardins partagés de Néoules
- \*la Mairie indique qu'elle pourra apporter son aide, de manière ponctuelle, dans l'animation de ces activités.

### **3- Décision**

Les adhérents approuvent à l'unanimité cette fusion.  
Marilyn MOMON est chargée de mettre en œuvre cette décision.  
L'assemblée générale extraordinaire est close à 18h45

Le 22/04/2023, à La Roquebrussanne :

Monique Flandin  
Membre du Collège des Animateurs

Alain ARSAC  
Membre du Collège des Animateurs